

TELO, Marco. *Vers une nouvelle Europe ?* Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1992, 561p.

Daniel Colard

Volume 24, Number 2, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703188ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703188ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Colard, D. (1993). Review of [TELO, Marco. *Vers une nouvelle Europe ?* Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1992, 561p.] *Études internationales*, 24(2), 456–458. <https://doi.org/10.7202/703188ar>

TELO, Marco. *Vers une nouvelle Europe?* Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1992, 561 p.

Cet ouvrage imposant et d'une grande actualité est le fruit d'un colloque organisé en février 1992 par l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles, auquel ont participé des universitaires (sociologues, économistes, juristes), des diplomates, des hommes politiques et des chercheurs de plusieurs nationalités différentes. Colloque international et interdisciplinaire, la richesse des communications présentées (une quarantaine) méritait à l'évidence une publication destinée à éclairer le grand public et les spécialistes de Relations internationales sur l'avenir du vieux continent, trois ans après l'effondrement du système bipolaire et l'ouverture du mur de Berlin, le 9 novembre 1989.

Il est impossible ici de rendre compte de la totalité des communications; précisons que plusieurs d'entre elles ont été rédigées en langue anglaise (environ 300 pages sur les 547 p.) et concernent surtout des problèmes économiques, monétaires et financiers, souvent très techniques (taux de change, convertibilité, valeur du rouble, monnaies de la CEI, etc.).

La structure du volume comprend cinq grandes parties d'inégal développement. La première s'intitule «Enjeux et perspectives de la nouvelle Europe». C'est quantitativement la plus courte, mais pas la moins stimulante intellectuellement (50 p.). Un ancien président du Parlement européen, l'espagnol Enrique Baron Crespo introduit la probléma-

tique paneuropéenne avec le maire de Saint-Petersbourg, Anatoli Sobtchak, qui présente l'«Europe vue de l'Est» en soulignant les risques d'un effondrement de la démocratie et les attentes des ex-États socialistes à l'égard des Communautés européennes.

La communication centrale, ici, est celle de V.Y. Ghebali, spécialiste indiscuté du processus CSCE ou des Accords d'Helsinki et de leurs suites. Il brosse un tableau très complet de l'évolution de la «Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe» jusqu'à la veille d'Helsinki II de juillet 1992, puis expose les acquis institutionnels et opérationnels de ce second Sommet réunissant désormais 51 États.

La deuxième partie est consacrée à «La construction politique européenne et les relations internationales» (120 p.). Vladimir Baranovsky (de Moscou), Attila AGH (de Budapest), Karl H. Cerny (de Georgetown University), Gianni Bonvicini (de Rome) et Petros Stangos (de l'Université de Thessalonique) – pour citer les principaux intervenants – examinent les menaces qui pèsent sur l'architecture paneuropéenne dont les deux piliers sont l'Union européenne et la CSCE. Ils mettent en relief les difficultés de la CEI, la montée de nouveaux défis à l'Est, l'instabilité qui règne dans les Balkans, sans oublier l'éclatement de l'ex-Yougoslavie et les désaccords qui opposent les États européens devant cette tragédie.

La troisième partie (110 p.) traite de la «CSCE dans la perspective d'une politique européenne de sécurité et de défense». Sujet très sensible qui

touche au cœur de la souveraineté des États, sujet extrêmement complexe qui met en cause les relations entre l'Europe et les États-Unis, les rapports entre l'Est et l'Ouest européens, les rapports entre la Russie, l'Europe centrale, orientale et occidentale.

Reimund Seidelmann, professeur à l'Université de Francfort-sur-le-Main, pose la problématique générale de la Sécurité dans un système international en transition, transition entre un ordre bipolaire qui meurt, et un ordre multipolaire qui se cherche. Deux autres communications particulièrement intéressantes doivent être citées : celle d'Eric Remacle, chercheur belge, qui aborde la PESC mentionnée au titre V du Traité de Maastricht, c'est-à-dire la politique étrangère et de sécurité commune ; et celle d'Alfred Cahen, ancien secrétaire général de l'UEO, qui se penche sur l'Union de l'Europe occidentale et la sécurité européenne. L'UEO est appelée à devenir le « bras armé » de l'Union européenne et le « pilier européen » de l'Alliance atlantique, en prenant grand soin de ne pas entrer en conflit avec l'OTAN, ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes, surtout avec la création d'un Eurocorps à partir d'un noyau militaire franco-allemand...

La quatrième partie est consacrée à des problèmes regroupés sous l'appellation : « La démocratisation et l'État de droit ». Le statut des droits de l'homme et des minorités occupe une place primordiale dans la nouvelle Europe : ce que démontrent G. Haarscher, J. Velu, I. Meszaroo, J.P. Liégeois, F. Rousso-Lenoir. Un vide

juridique existe en ce qui concerne la protection européenne des Minorités nationales, d'origine ethnique, linguistique, culturelle ou religieuse. La proposition formulée par F. Rousso-Lenoir, expert au bureau des droits de l'homme au ministère français de la Justice, demandant la création d'« un Conseil européen pour les minorités » retient l'attention du lecteur. De même, J.P. Liégeois, (Université R. Descartes, Paris V) n'oublie pas de prendre la défense des Tsiganes, minorité particulièrement persécutée avec les Kurdes.

La protection constitutionnelle des droits fondamentaux est exposée remarquablement par un grand spécialiste français du sujet, le doyen Louis Favoren, professeur à l'Université d'Aix-Marseille III. Il fait du droit comparé et passe en revue les principales techniques juridiques de protection des droits par les cours constitutionnelles.

Quant à la notion d'État de droit, elle donne lieu à des développements originaux de la part de Pierre Kende, directeur de recherche au CNRS, à Paris. Deux États – l'Irlande et la Tchécoslovaquie – font l'objet d'études ponctuelles (J. Jolowicz et J.M. de Waele).

La dernière partie – incontournable pour une approche globale de la Nouvelle Europe (130 p.) – prend en compte « Les Problèmes commerciaux et monétaires dans la Communauté des États indépendants (CEI) et en Europe centrale et orientale ». Les économistes passent en revue une série de questions tournant autour de la convertibilité et des taux de change, de l'hyperinflation et de la stabilisation monétaire

des pays de l'Est, des réformes (libéralisation et privatisation de la propriété collective des moyens de production). Le statut et le sort du rouble de l'ex-URSS sont examinés à la loupe.

En conclusion, on fera trois observations pour inviter les esprits curieux à se plonger dans un ouvrage qui n'a pas d'équivalent conceptuel pour le moment. La première est l'approche réaliste, pragmatique, non dogmatique de la réorganisation du vieux continent. Celle-ci appelle une véritable architecture paneuropéenne qu'il convient de mettre en place aussi vite que possible pour éviter le chaos et la déstabilisation. En second lieu, la présentation synthétique permet de suivre la complexité d'un processus qui s'étalera nécessairement sur une assez longue durée. On ne sort pas d'un système totalitaire immédiatement, sous peine de rater la démocratisation et la modernisation auxquelles aspirent les nouveaux États de l'Est européen.

Enfin, dernière remarque, la Russie et la CEI soulèvent des interrogations économiques et politiques redoutables qui hypothèquent le nouvel ordre paneuropéen qui se cherche. Sur tous ces points, l'ouvrage recensé apporte certains éléments de réponse. Mais le titre accompagné d'un point d'interrogation fort judicieux : «Vers une nouvelle Europe?» montre bien que les Européens doivent apprendre à gérer à la fois les incertitudes et l'imprévisible. Les certitudes et les points de repère ont disparu avec la fin de l'ordre de Yalta et de Potsdam. Faut-il pour autant regretter un ordre international répressif fondé sur le

système des blocs de la guerre froide? Nous ne le pensons pas.

Daniel COLARD

Université de Besançon  
France

## MOYEN-ORIENT

BRESHEETH, Haim et YUVAL-DAVIS, Nira (ed.). *The Gulf War and the New World Order*. London (Engl.), Zed Books, 1991, 303 p.

Ce recueil de textes écrits à chaud durant la crise du Golfe – au plus tard en avril 1991 – traduit avec acuité le désarroi et la douleur de certains milieux de la «gauche» devant la catastrophe. La faiblesse qu'a cruellement révélée le conflit se confirme de nouveau : l'absence de point de référence positif sur lequel auraient pu s'appuyer les adversaires des politiques bellicistes. La nature du conflit interdisant de prendre parti pour l'Irak, ils étaient réduits, gage et preuve de l'impuissance, à dénoncer la guerre en général et les sophismes moraux et juridiques des États-Unis en particulier. La crise du Golfe démontre, si besoin est, qu'un «ennemi» dont la cause serait difficile à dénaturer et (ou) la puissance de feu à négliger constitue un facteur plus efficient de paix que le pacifisme.

Vingt-deux chapitres, rédigés par vingt-trois auteurs, traitent de divers aspects de la crise. Ils sont regroupés en quatre parties : le contexte global, les protagonistes au Proche-Orient, les enjeux et le débat au sein de la «gauche». Hétérogènes, les textes changent de genre d'un auteur à l'autre : les réflexions et les points de vue voisinent avec les